

Contacter le CCAS

Vous souhaitez contacter le centre communal d'action sociale pour toutes questions relatives à l'accès à vos droits, au logement social, au portage de repas, aux animations à destination des seniors, au service prévention et lien social, joindre une assistante sociale de la ville... n'hésitez pas à compléter le formulaire ci-dessous.

Saisine de l'administration par voie électronique

Durée de la démarche

5 minutes

Étape 1 sur 2

- [Réinitialiser](#)
- 1 La demande Saisissez votre demande
- 2 Le demandeur Renseignez les informations vous concernant

La demande

Saisissez votre demande

Service concerné *

Objet *

Votre message *

Ajouter un fichier à votre message

(10 Mo maximum. Fichiers acceptés :*.jpg, *.jpeg, *.png, *.pdf)

Documents

No file selected

* Champ obligatoire

[Annuler](#)

Quitter la demande ?

Voulez-vous vraiment quitter la demande ? Toutes les informations seront perdues.

Quitter la demande [Annuler](#)



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE

36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00